



## DELIB 42-2025

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES Séance du 17 décembre 2025 à 19h30**

#### *Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 12

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 12/12/2025

Date d'affichage : 12/12/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les dix-sept décembres à 19h35, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents : Mesdames Arlette GLORIA, Isabelle DE VIVIES, Marie-France ALRIC, Sylvie CALAS et Françoise BARBERI  
Et Messieurs Alain VEUILLET, Rodolphe DUCAMP, Daniel MONTAGNE, Frédéric MAIXANDEAU, Jean-Michel MAUREL,  
Claudian BRUN, Joseph BRAMARDI et François MONTAGNE

Excusés : Mme Marie-Rose LADOWICHT pouvoir à M. Claudian BRUN, Mme Myriam MADAULE pouvoir à M. Alain VEUILLET et M. Paul SALVAN pouvoir à Mme Arlette GLORIA

Absents : Mme Marie-Pascale PRADES, Mme Maud FLAMANT, Mme Blandine TESTE, M. Joseph BRAMARDI

Secrétaire de séance : Mme. Arlette GLORIA

M. le maire annonce que si des questions arrivent pendant la séance, une réponse leur sera apportée lors du prochain conseil municipal. Il rappelle qu'il convient de mettre sur le mode silencieux les téléphones portables afin que la séance ne soit pas perturbée par des sonneries.

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, M. le maire propose de voter à main levée

Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0

Je rappelle que l'ensemble des sujets traités et des décisions du maire sont préparées lors des réunions hebdomadaires avec les personnes présentes qui ont déclarés vouloir participer à la vie communale en juillet 2020.

Objet de la délibération : APPROBATION PV SEANCE DU 24/09/2025

Le PV du 24/09/2025 vous a été transmis le 26/09/2025 via la plateforme S2low et de nouveau avec les convocations.

M. le maire propose à l'ensemble du conseil de délibérer pour approuver le PV du 24/09/2025, tel que M. François MONTAGNE, le secrétaire de séance, l'a rédigé.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.  
Le Maire, Alain VEUILLET

La secrétaire de séance  
Arlette GLORIA

